



**PROCES VERBAL
N° 14/CNCMP/2018
DU 21/03**

Le mercredi 21 mars 2018 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

1°/- **Examen** du complément d'informations relatif à l'évaluation des offres techniques et financières pour les travaux d'extension de l'aire de stationnement des avions de l'Aéroport International Oumtounsy de Nouakchott, **Réf: lettre CMD/MET reçue le 19 Mars 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation car le complément fourni n'apporte pas de nouveaux éléments

2°/- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières pour la construction, en 5 lots, de clôtures et de dispositifs de sûreté et de sécurité au profit de la Société des Aéroports de Mauritanie, **Réf: lettre CMD/MET reçue le 19 Mars 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit:

- lot 1: attribué au groupement GICARE/ELIF pour un montant de trois millions deux cent douze mille neuf cent quarante et un (3 212 941) MRU TTC et un délai de trois (3) mois;
- lot 2: attribué à ETS MIDAS pour un montant d'un million six cent soixante dix mille huit cent vingt cinq (1 670 825) MRU TTC et un délai de trois (3) mois;
- lot 3: attribué à CGPS pour un montant d'un million sept cent quatre vingt deux mille trois cent trente deux virgule cinq (1 782 332,5) MRU TTC et un délai de trois (3) mois;
- lot 4: attribué à CGPS pour un montant de six cent mille (600 000) MRU TTC et un délai de trois (3) mois;
- lot 5: attribué au groupement GICARE/ELIF pour un montant de sept millions quatre vingt dix huit mille (7 098 000) MRU TTC et un délai de trois (3) mois.

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'ELEVAGE

3°/- Examen du PPM 2018 de ME, *Réf. Lettre N°0018/CPM, reçue le 14/03/2018.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2018.

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

4°/- Examen du DAO, en 4 lots, relatif à l'acquisition de pesticides au profit du Ministère de l'Agriculture. Réf. N° 25 du 19/03/2018 de CMD/MA.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO.

5°/- Examen du DAO relatif à la fourniture et pose de matériel de clôture, en trois lots, distincts; **Réf. :** lettre n°25/MA/CMD/SP reçue le 19 Mars 2018.

Décision

- *Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations annexées à l'extrait de décision et de lui faire parvenir une copie corrigée du DAO avant son lancement.*

6°/- Examen d'une demande de proposition relative à l'assistance technique pour le contrôle et la surveillance des travaux de recalibrage du marigot du Koundi entre les points de Dar El Barka au Brakna et de M'Beyeek au Trarza, *Réf lettre 026 du 19 Mars 2018 de la CMP/MA.*